



Le lundi 18 octobre 2021

Communiqué de presse

Grenoble « capitale verte européenne 2022 » : « La transition écologique passera par le progrès économique, social et technologique. »

Aujourd'hui, nous avons accueilli la Ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur les hauteurs de Grenoble, à l'occasion de la signature de la convention triennale du projet « Grenoble Capitale Verte européenne 2022 ».

Cette séquence, qui marque officiellement le lancement du projet, fut l'occasion pour la représentation en France de la Commission européenne, pour l'Etat et pour les collectivités impliquées de rappeler le rôle majeur des territoires et de l'ensemble de ses acteurs dans les défis à relever pour réussir, collectivement, la transition écologique.

13^e ville européenne et 2^e ville française à obtenir le titre, Grenoble, capitale des Alpes, et désormais capitale verte européenne pour l'année 2022, se doit d'être à la hauteur des enjeux et de l'urgence que le changement climatique nous impose.

Cette reconnaissance européenne est une véritable chance pour Grenoble, dont je suis profondément fière. Elle implique par ailleurs une immense responsabilité : celle de servir d'exemple à toutes les échelles, d'être un ambassadeur et une véritable source d'inspirations pour d'autres collectivités, en France et en Europe.

Et, face au bilan environnemental de la majorité écologiste grenobloise dont nous ne pouvons nous satisfaire, nous avons l'espoir que Grenoble, future capitale verte européenne, agisse enfin sur les trois axes annoncés par son maire : la participation, la culture et les sciences.

Je regrette toutefois qu'Eric Piolle ne mette pas davantage en lumière le potentiel pourtant immense de notre territoire en matière d'excellence scientifique, industrielle et économique.

Soyons clairs : la transition écologique est indissociable de cette puissante dynamique qui allie l'innovation, la recherche, l'université, et l'industrie.

Le « Pacte Vert Européen », le Plan « France Relance », « France 2030 » ont été pensés et développés dans ce sens : les réponses face aux défis climatiques passent aussi par l'investissement. N'oublions pas que le progrès écologique et social passe aussi par le progrès scientifique.

Le titre de « Capitale verte européenne » décerné à Grenoble ne peut que rendre fiers et optimistes toutes celles et ceux qui sont prêts à relever le défi avec la profonde volonté de trouver des solutions ensemble : citoyens, acteurs économiques, associatifs, universitaires, scientifiques, collectivités, élus.

Certes, il est encore bien trop tôt pour évaluer. Cependant, l'optimisme, la mobilisation et l'action imposeront des résultats concrets et durables pour le territoire, pour les Grenoblois, pour les Français et plus largement, pour les Européens que nous sommes.

Le territoire grenoblois, avec tout son potentiel, mérite pleinement ce titre.

Espérons alors que la future Capitale Verte Européenne sera au rendez-vous de notre Histoire et pourra être identifiée comme une grande ville européenne ambitieuse synonyme de progrès économique, écologique, social et technologique.

Contact Presse

Fanny MICHAUD

Collaboratrice parlementaire auprès d'Emilie CHALAS, Députée de l'Isère

Membre de la Commission des Lois

2, rue de Belgrade - 38000 Grenoble

fanny.michaud.ec@clb-an.fr / 07 86 44 39 96

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechallas.fr/>